

www.smatis.fr

Angoulême, le 24 mars 2009

Monsieur GUILLEMETTE ANTHONY 147 rue de Limoges Bureau 2 16000 ANGOULÊME

Monsieur,

Vous avez choisi d'adhérer à SMATIS FRANCE le 24 mars 2009 par Internet et nous vous en remercions.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour vous donner entière satisfaction.

Pour que votre adhésion à notre Mutuelle devienne définitive, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner, au moyen de l'enveloppe T ci-jointe, les pièces qui vous ont été demandées, à savoir :

- ✓ Le bulletin d'adhésion ci-joint, complété et signé,
- ✓ L'autorisation de prélèvement automatique ci-jointe, complétée et signée, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire,
- ✓ Votre premier règlement par chèque qui se compose de votre première cotisation à 1 € (mois Responsable) et de votre deuxième mois de cotisation correspondant à la garantie que vous avez choisie, soit un montant de 56,36 €.

Dès réception de ces documents, nous vous transmettrons votre carte Tiers Payant ainsi que les Statuts et le Règlement Mutualiste de notre Mutuelle que vous avez visualisés avant d'adhérer.

Attention: Sans retour de votre part de ces documents, nous serons au regret de ne pouvoir donner suite à votre adhésion.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 0 811 444 222 (prix d'un appel local) ou nous rencontrer dans l'une de nos agences la plus proche.

Vous remerciant encore une fois de la confiance que vous nous témoignez et restant à votre entière disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Votre Conseiller(e) Mutualiste, Nicolas Peltier







BULLETIN D'ADHÉSION en ligne

AGENCE D'ANGOULÊME Nicolas Peltier

1 rue Goscinny - 16000 Angoulême angouleme@smatis.fr

0811 444 222 coût d'un appel local

Ref. dossier: 0001934

MUTUELLE SANTÉ PRÉVOYANCE

www.smatis.fr

Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité N° RNM 781166293 6 à 14, rue du Piave - 16920 ANGOULÊME Cedex 9

Apporteur principal:....

Apporteur secondaire:....

I 은 _	Monsieur Anthony Guillemette					SANIE	PI	REVOYANG	E	
INFORMATIO ADHÉRENT	147 rue de Limoges Bureau 2 16000 Angoulême Travailleur non salarié : NON Tél. 0505050505 - Mail : test@test.net Bénéficiaire de la Loi Madelin : OUI				smatis perso	CAPITAL DECÈS	ALLOCATION HOSPITALIÈRE	GARANTIE OBSÈQUES		
INFORMATION BÉNÉFICIAIRES					Délai d'attente	Date d'effet : 24/03/2009	Date d'effet : 24/03/2009	Date d'effet : 24/03/2009	Date d'effet : 24/03/2009	
			N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécur		NON Garanties immédiates	7,00 €	1,70 € (Critere1 100 €, Critere3 2 €)		5,00 € (Critere2 50 €)	
			N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécur		3 mois sur l'hospitalisation/maternité 9 mois sur optique/dentaire	12,00 €	,	1,33 €		
Junior Guillemette Né(e) le 24/03/2009 - Enfant			N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécur	12 rité Sociale)	NON Garanties immédiates	16,00 €				
Léa Guillemette N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Né(e) le 24/03/2009 - Enfant Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécurité Sociale : 1811016341017)				NON Garanties immédiates	6,00 €		1,33 €			
			N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécur		NON Garanties immédiates	5,00 €				
Léo Guillemette Né(e) le 24/03/2009 - Enfant			N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécur	12 rité Sociale)	NON Garanties immédiates					
Léo Guillemette Né(e) le 24/03/2009 - Enfant			N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécur	12 rité Sociale)	NON Garanties immédiates					
	uillemette 24/03/2009 -	Enfant	N° Sécurité Sociale : 1811016341017 Caisse : 131 - Régime : CPAM (Sécur		NON Garanties immédiates					
N L	Votre pre	emier règlement : 56,36 € (Mois res	ponsable 1€ + cotisation mensuelle de	57,36 €)	TOTAL (COTISATION MENSUELLE) :	46,00 €	1,70 €	2,66 €	5,00 €	
INFORMATION RÉGLEMENT	Type de paiement choisi : Chèque				57,36 €	COTISATIO (SMATIS FAM	N MENSUELL ILLE + PREVOYA	E TOTALE NCE)		
INFOR	Mode de règlement de vos prochaines cotisations : Prélèvement mensuel le 10 du mois Télétransmission : OUI									
DÉCÈS INVALIDITÉ FAMILLE	BENEFIC Au titre d décès de suivant :	M / Mme / Mlle Nom Prénom Date de naissance Nom de jeune fille Profession B) Les enfants à charge tels que définis à l'Article I-3 du Règlement Mutualiste. MONTANT DU CAPITAL GARANTI : 6098€ *Le capital garanti est identique pour l'adhérent et son conjoint concernant les enfants à charge, la garantie est limitée au remboursement des frais d'obsèques dans les limites fixées à l'annexe XXII. BENEFICIAIRES DU CAPITAL EN CAS DE DECES : Au titre de la réciprocité (Article L 223-3 du Code de la Mutualité) et de l'acceptation du bénéficiaire (Article L 223-11 du même code), le capital décès dû au titre du décès de l'un des assurés sera attribué à son conjoint, partenaire lié par un Pacs, concubin notoire survivant et, en cas de décès de ce dernier, selon l'ordre de priorité suivant : - aux enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales entre eux, - à défaut, aux ayants droit en application des règles de la dévolution successorale légale.								
MENTIONS LÉGALES	Je reconnais avoir reçu et lu les annexes relatives aux garanties souscrites et/ou la note d'information Décès-Invalidité et/ou Obsèques jointe (ce qui constitue donc récépissé) dans laquelle figurent notamment les informations légales concernant les modalités de désignation du bénéficiaire. L'adhérent certifie sincères et véritables les indications portées sur le Bulletin d'adhésion. Il reconnaît avoir déclaré tous les éléments en sa connaissance permettant d'apprécier l'étendue du risque. Il reconnaît que toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle de sa part entraînera la nullité de son adhésion.									
Uniquement pour la garantie DECES INVALIDITÉ FAMILLE				F	eait à	, le				
Fait à, le				s	Signature du membre participa					
Signa (précéd Bon po										
	ture du con dée de la mer our adhésion d	njoint, concubin ntion «Lu et approuvé conjointe»)		(r	précédée de la mention «Lu et appro	uvé»)				
		njoint, concubin ntion «Lu et approuvé conjointe») on N° Adhérent :	Code campagne :		précédée de la mention «Lu et appro		Délais d'attente			

Statut professionnel:...

Code tarif:....